



- **10 années sont passées et voilà les 50 ans de la fédération.***



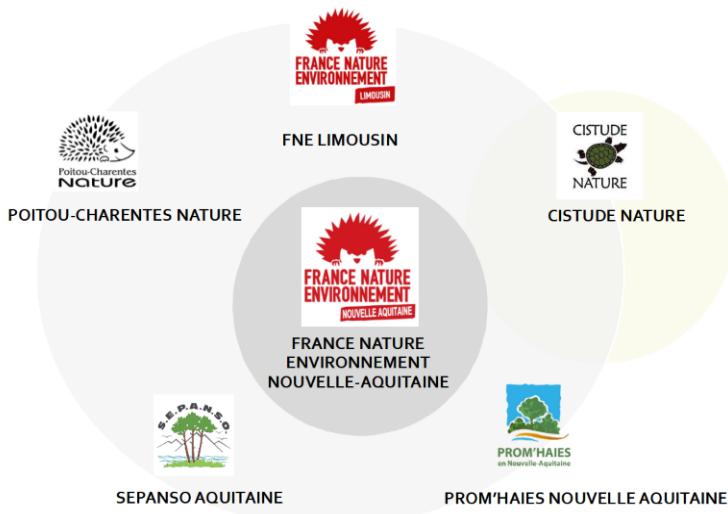
*Supplément à la plaquette sur les 40 ans de Limousin Nature Environnement <https://www.fne-limousin.fr/notre-histoire>

• **Que s'est-il passé durant ces 10 ans ?**

• **Vie associative**

Tout d'abord, LNE est devenue FNE Limousin, en mars 2024, pour bénéficier de l'image et de la reconnaissance de la fédération nationale. Adhérant depuis sa création à la fédération nationale, partageant ses valeurs, participant à de nombreux réseaux dont le réseau des directeurs, ce changement de nom de la fédération locale paraissait naturel et s'est fait très simplement.

En 2025, nous rassemblons un peu plus d'associations, 41 au lieu de 37 en 2016, avec un renouvellement à près de 40 %, mais aussi une grande fidélité de certaines d'entre-elles. Le total des associations adhérentes en 50 ans s'élève à 173 ! FNE Limousin regroupe maintenant toutes les associations naturalistes des trois départements. Il faut noter aussi la création de la fédération FNE Creuse en 2019, ce qui conforte l'implantation du réseau FNE.



FNE Limousin a su s'adapter aux évolutions institutionnelles de ces 10 années. La création de la nouvelle (trop) grande région Nouvelle-Aquitaine a amené les fédérations des anciennes régions à se fédérer et à créer, en mars 2016, FNE Nouvelle-Aquitaine qui regroupe actuellement FNE Limousin, Poitou Charentes Nature, la SEPANSO, Société d'étude et de protection de la nature dans le Sud Ouest, PromHaies et Cistude Nature.

En presque 10 ans, FNE Limousin, qui participe activement à la gestion associative de cette confédération, a

appris à travailler plus étroitement avec les autres membres, participant activement à certains de ses programmes en faveur de la biodiversité régionale.

FNE Nouvelle-Aquitaine est devenue l'interlocuteur privilégié de la Région et de l'État (en particulier la DREAL) ce qui n'empêche pas FNE Limousin de mener ses propres actions et à





bénéficier de financements spécifiques.

FNE Limousin est aussi membre de ATMO Nouvelle-Aquitaine, association mesurant la qualité de l'air, de Graine Nouvelle-Aquitaine, le réseau des structures d'éducation à l'environnement et d'Urgence POLT.

On constate une stabilité dans la gouvernance de l'association toujours présidée par Michel Galliot assisté de Sylvie Chatelus comme secrétaire, Cathy Mazerm et Michel Teissier en vice-président-es mais aussi 5 nouveaux membres Alain Schost, Sylvie Thomann, Marie Christine Girault, Marcel Bayle et Marcel Chabassier.

Même si cela n'est pas à mettre au crédit de la fédération mais de ses compétences et de son engagement, l'élection d'Antoine Gatet à la présidence de FNE en 2023 nous honore. C'est la deuxième fois qu'un Limousin occupe ce poste après Sébastien Genest de 2005 à 2008.

• **Activités marquantes**

La réorganisation territoriale a aussi donné de nouvelles compétences aux collectivités ce qui a amené celles de la Haute-Vienne à reprendre les conseils en matière d'économie d'énergie, et LNE a perdu son espace info-énergie. Heureusement, nos deux salariés ont été intégrés par Limoges Métropole et la plateforme départementale Nov Habitat du dispositif France Renov. De même, la loi Labbé qui a interdit l'usage de pesticides de synthèse pour les citoyens et les collectivités nous a amené à clore l'opération Zéro Pesticides dans nos villes et villages.

En 2016, LNE a choisi de s'engager dans l'action Sentinelles de la Nature lancée par FNE. Cette action est présente dans presque tous les départements de France. Elle est maintenant coordonnée par FNE Nouvelle-Aquitaine au niveau régional avec l'appui de FNE Limousin.



**SENTINELLES
DE LA NATURE**

• **Fonctionnement**

La Maison de la Nature n'existe plus. Nous avons dû quitter cette vieille maison que la ville de Limoges nous avait confiée et que nous avions contribué à rénover, la ville souhaitant la revendre pour la création de logements. Dominique Lamaud, première salariée de la FLEPNa en 1983 se souvient d'y avoir aménagé et classé la bibliothèque, l'une des toutes premières actions de l'association, à une époque sans internet pour trouver les connaissances sur le monde vivant, les écosystèmes et les espèces et où les livres étaient le seul moyen de diffusion du savoir. Elle se souvient aussi que les conférences organisées à l'époque par la fédération avaient beaucoup de succès car il y avait un réel besoin d'information du public sur l'écologie.



LNE s'est donc repliée sur le centre nature la Loutre pendant que le GMHL et la SEPOL (devenue LPO Limousin) louaient pour un prix modique, un bâtiment à Aixe-sur-Vienne. Cette





séparation a partiellement et provisoirement perturbé les échanges entre les associations mais les liens se sont renforcés depuis quelques années avec la conduite de plusieurs actions en commun comme la révision des ZNIEFF ou les atlas de biodiversité communale.

Le Centre nature La Loutre a connu une rénovation d'ampleur par le Conseil Départemental, changement des huisseries, rénovation de la toiture avec isolation et construction de deux magnifiques préaux à charpente en bois qui remplacent avantageusement les anciens barnums hors d'usage. Les utilisateurs du centre, enfants et adultes apprécient toujours plus cet espace éducatif et récréatif.



Du côté du financement de l'association, si l'année 2016 a vu la fin du redressement judiciaire, avec les félicitations du tribunal, les années 2018 à 2023 ont été difficiles en raison des retards de gestion des fonds Européens. La Région Nouvelle-Aquitaine nous a soutenu pour passer ce moment difficile et en 2024, FNE Limousin a retrouvé une trésorerie plus confortable.

Du point de vue de l'équipe de salariés, le grand changement a été le départ de Jean Jacques Rabache, directeur pendant 37 ans, et de Pascale Kremer, assistante pédagogique. Nous avons vu l'arrivée de Marion Fourtune, directrice, de Ganaëlle Laout, animatrice, d'Anna-Léna Adam comme juriste, de Marion Catteau chargée de projets Biodiversité et d'Audrey Vaine, coordinatrice des projets fédéraux.

• **Rôle des salariés**

L'activité d'éducation à l'environnement continue au centre nature qui accueille toujours autant de classes demandant des animations sur les thèmes de l'eau, des oiseaux, de la forêt, des déchets etc. L'accueil de loisirs qui s'était interrompu en 2022 à la suite du départ de Pascale Kremer, a pu reprendre l'été à partir de 2024.

Le partenariat avec Limoges Métropole pour la sensibilisation des écoliers au tri des déchets se continue puisque chaque année, de nouveaux enfants sont concernés. Et les Dimanches Nature se poursuivent en 2025 comme depuis plus de 30 ans.

Le pôle biodiversité a pris de l'importance en 10 ans. Le Plan Régional d'actions en faveur de la Moule perlière s'est amplifié. Cette espèce indicatrice de la qualité des cours d'eau est protégée, rare et menacée. Le Limousin ayant le plus long linéaire de cours d'eau où elle est encore présente a donc une responsabilité particulière pour sa sauvegarde en France. Depuis 2012, les prospections ont permis d'augmenter le nombre d'individus connus de plusieurs milliers. Les techniques d'analyses par ADN environnemental ont également permis d'enrichir la connaissance. Cette technique est employé par FNE Limousin et ses partenaires depuis 2018. Elle permet de connaître les espèces de bivalves présents sur 5 km de rivière à partir du point de prélèvement d'eau. Les missions sur les bivalves sont aujourd'hui multiples (Appels à projets, Contrats territoriaux sur les milieux aquatiques, Plan Régional d'actions sur les Mulettes de Nouvelle-Aquitaine, études privées...)





FNE Limousin est chargée par la DREAL de la révision des ZNIEFF Zones Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistiques du Limousin. Ce travail s'effectue en partenariat avec toutes les associations naturalistes et le CBNM Conservatoire Botanique National du Massif Central. *FNE Limousin* pilote aussi d'autres projets sur les thèmes des arbres et de la forêt, centrés sur la vie qui les habite, en particulier les chauve-souris et les insectes xylophages habitant les vieux arbres.

Toutes ces actions sur la biodiversité sont couplées à des actions de sensibilisation à sa protection et mobilisent totalement ou partiellement une grande partie des salariés.

• **Cellule juridique**



Elle n'est plus assurée par SRL (Sources et Rivières du Limousin) et Antoine Gatet qui la pilotait depuis 15 ans. Après une année d'interruption, c'est Anna-Léna Adam qui la reprend en 2024.

Les actions juridiques ont permis quelques satisfactions comme la condamnation d'un trafic de Chardonnerets (2016), l'abandon en Conseil d'État du projet de ligne LGV Limoges-Poitiers (en 2015), ainsi qu'un certain nombre de réparations du préjudice associatif pour des faits de pollution de l'eau et d'atteinte aux espèces protégées.

Depuis 2022, les parquets des tribunaux de Limoges, Brive et Tulle, ont confié à *FNE Limousin* l'organisation des stages de citoyenneté environnementale qui permettent des alternatives aux poursuites pour les personnes ayant commis une première infraction au droit de l'environnement (déchets, utilisation de pesticides, pollution...). C'est une nouvelle reconnaissance du sérieux, de la compétence, de l'utilité sociale et de l'indépendance de la fédération.

• **Partenariats**

L'évolution du paysage institutionnel, des circuits de financement amène la fédération à développer ses partenariats avec des collectivités, que ce soit sur le thème de l'eau et de la continuité écologique, des atlas de biodiversité communale (par exemple Glanges, Argentat, Razes, Le Dorat ...), des déchets ou de la politique de la ville avec Limoges Métropole.

L'ouverture au monde des entreprises se poursuit : contrats avec ASF, autoroutes du sud de la France, et EDF en lien avec le PRA Mulette perlière, sensibilisation des agents de l'entreprise Legrand aux enjeux du climat et de la biodiversité...

La fédération participe à la labellisation E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable) de l'Education Nationale pour les écoles et les établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable.

FNE Limousin est aussi associée à Récréasciences, le Centre de culture scientifique technique et industrielle (CCSTI) dans ses actions avec des lycéens pour imaginer leur monde dans un climat plus chaud en 2050 (opérations COP des lycéens et Futur Vert).





• Plaidoyer et Reconnaissance institutionnelle

FNE Limousin continue de défendre un monde où l'humain respecte la nature et elle porte cette vision partout où elle est présente. Elle participe à de nombreuses consultations et enquêtes publiques, aux niveaux local, régional et parfois national.



Même si FNE Limousin a signé le pacte républicain, en phase avec sa charte des valeurs et engagements adoptée en 2021, c'est surtout son sérieux, la justesse de ses analyses, son ouverture au dialogue qui font qu'elle est de plus en plus sollicitée pour participer à des comités, commissions, groupes de travail et consultations diverses. L'État, les collectivités, l'institution judiciaire, les établissements publics ou privés et bien d'autres structures n'hésitent pas à solliciter sa participation et ses avis. FNE Limousin est nommée au comité régional pour la Biodiversité, et au Comité régional des Carrières.

Jusqu'en 2022, la fédération disposait d'un siège au CESER, Conseil Economique, Social et Environnemental. Sylvie Thomann, membre du bureau y siège depuis 2022 au titre de FNE Nouvelle-Aquitaine.

FNE Limousin est toujours agréée au titre de l'environnement et habilitée à participer au débat environnemental dans diverses commissions.

• Etat de l'environnement

Après cet inventaire de l'action de FNE Limousin, on peut se demander où en est l'état de l'environnement local en 2025, alors que le slogan de 1975 était « **n'abîmons pas le Limousin** ».

Malheureusement le bilan est loin d'être positif. Le changement climatique s'amplifie avec des conséquences de plus en plus importantes. La biodiversité diminue, à l'exemple de la baisse du nombre d'insectes, documentée depuis 5 à 6 ans. Les activités humaines grignotent de plus en plus d'espaces naturels.

On note également un recul des protections environnementales législatives et réglementaires, et, dans la population, mais aussi de la part de certains décideurs, un refus des réalités et des explications scientifiques.

50 ans de plus, on y croit !

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT LIMOUSIN

1 rue de La Loutre 87430 Verneuil sur Vienne
contact@fne-limousin.fr
www.fne-limousin.fr

Ils financent les actions de FNE Limousin :



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine





Annexe

Adhésions d'associations depuis 2014	Année d'adhésion
Haute-Vienne	
Association météorologique de Limoges	2015
Société Limousine d'étude des mollusques SLEM	2015
Nos villages et nos chemins	2016
Conservatoire des espaces naturels du Limousin CEN	2017
3D Défi Développement Durable	2017
Campus à cultiver	2017
ENOG (Oradour sur Glane)	2017
Eaux les coeurs	2017
l'Arbre et l'abeille	2017
ZRAD à la Croisière	2017
LPO Limousin	2018
la Voix de la route 704	2018
Sauvegarde du Lac du Pont à l'Age	2019
Briance environnement	2019
Société mycologique du Limousin	2021
Bon sens paysan	2021
Haut Cher et Combraille	2021
PEPA	2021
Chaufaille aurement	2021
ERINA	2023
ASSODBB (bois de Bouery)	2023
Radio Trouble Fêtes RTF	2023
La Réserve aux écailles	2023
VODE (Oradour sur Vayres)	2023
APER (Royères)	2024
Creuse	
FNE 23	2019
Corrèze	
SILVA	2014

Pour voir la liste des associations membres en 2025 → <https://www.fne-limousin.fr/nos-associations>

